

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.50
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix min. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 30 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum à 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS



VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Pesez offre à vendre par voie de soumission et aux conditions habituelles, dans ses forêts div. 5: 44 billes chêne 1er choix, cubant 42 m³ 84. 23 billes chêne 2me choix, cubant 9 m³ 44. Les soumissions seront reçues par le Bureau Communal jusqu'au 29 mai, à 16 heures. Elles porteront la suscription « Soumission pour bois de Service ». Pour visiter ces bois, prière de s'adresser au garde-forestier M. Olivier Béguin, à Pesez. Pesez, le 22 mai 1923.



VENTE DE BOIS DE FÛ

Le samedi 26 mai 1923, la Commune d'Auvernier vendra par mise publique, aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants: Au Plan du Bois: 155 stères sapin. 49 stères hêtre. 1350 fagots. 1/2 toise mosets. A Chassagne (div. 7): 14 stères sapin. 14 stères hêtre. 1000 fagots. Rendez-vous des miseurs à 8 h. au bas du Chemin du Melon et à 10 h. à Chassagne. Auvernier, le 22 mai 1923.



VENTE DE BOIS

Samedi 26 mai, la Commune de Savagnier, vendra par enchères publiques et au comptant: 94 stères sapin. 53 stères hêtre. 6 stères écorces. 1900 fagots. 18 pièces scilage, cub. 8m³55. Le rendez-vous est à 18 heures au Stand. Savagnier, le 22 mai 1923. E 582 C Conseil communal.

IMMEUBLES

Pour séjour à la montagne On offre à vendre à Javernaz-Bex (alt. 1600 m.), chalet meublé six chambres, cuisine et toutes dépendances, aménagé pour complet. Eau de source; produits laitiers et bois sur place. — Prix Fr. 11.000.— S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A VENDRE

un beau bâtiment neuf, très bien situé, habitable pour un de deux appartements de quatre chambres, cuisine, eau, gaz, électricité, grande cave et galetas, lessiverie, dépendances et jardin. Une maison d'un appartement de cinq chambres et une de trois chambres, cuisine, eau, gaz, électricité, grande cave, galetas, lessiverie, étable à porcs, téléphone et grand jardin. Prix sans concurrence, conditions favorables. S'adresser au propriétaire Jacob Schneider, Quartier Schneider, Yverdon. JH 35772 L

Enchères immobilières

Mardi 29 mai, à 3 h., l'immeuble cadastre de Neuchâtel article 1741, Grand'Rue-rue du Seyon, 78 m², sera exposé en vente publique par le ministère du notaire A. Numa Brauen, Hôpital 7. Cet immeuble comprend un grand magasin au rez-de-chaussée, avec trois appartements aux étages. Par sa situation au centre de la ville, cet immeuble convient à tous genres de commerce. Se renseigner Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

ENCHÈRES

Enchères publiques de différents objets provenant d'une fabrique de boîtes de montres

Vente définitive

Le vendredi 25 mai 1923, l'office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les objets mentionnés ci-dessous, provenant de la faillite de John Bouelle-Nicolet, au domicile du failli, dès 9 heures, à Corcelles, rue de la Croix No 1, savoir: Un lot de machines diverses, quatre tours à polir, un fourneau avec tuyaux, une mise en marche électrique, des établis et pieds fonte, un calibre Rock, des tabourets, un laminoir plat à bras, deux étaux, un lot d'étau divers, un jeu bonbonnière, un lot de découpoirs de formes, des quinquets, un jeu 11 lignes ouvertures de formes diverses, un jeu 10 1/2 ouvertures de formes diverses, un jeu matrice et poinçon 13 lignes, une forge portative, une petite presse à copier, une balance pour l'or avec vitrine, un bureau avec casiers, une machine à écrire Adler, deux stores de chambre, garnitures de fenêtres, un lavabo marbre avec glace, une table à ouvrage, et d'autres objets dont le détail est supprimé. Il sera en outre vendu les marchandises ci-après: Trente douzaines de boîtes 13" carré cambré plaqué or 5 ans, onze douzaines boîtes 13" savonnettes, plaqué or 10 ans, douze cartons de montres plaqué or, six pièces, quarante-huit douzaines boîtes plaqué or garanti 10 ans, vingt-quatre douzaines même genre 19/20 lignes pas terminée, trente-six douzaines boîtes illusions non terminées, cinq douzaines boîtes 9 1/2 lignes plaqué or, six douzaines idem 10 1/2 lignes, douze douzaines savonnettes non terminées, et deux cents grosses anses métal blanc. La vente sera définitive, et aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Boudry, le 18 mai 1923. OFFICE DES FAILLITES: Le préposé: H.-C. MORARD.

Office des Faillites de Neuchâtel

Le vendredi 25 mai 1923, dès 14 heures, dans les locaux dépendant de la masse en faillite Spetzmann & Baroni, Ecluse 80, à Neuchâtel, les objets suivants seront vendus par voie d'enchères publiques, savoir: UN CAMION AUTOMOBILE BERNA, 25 HP, 4 tonnes, et accessoires, UNE MOTOCYCLETTE CONDOR, un pupitre, un bureau américain, un coffre-fort Haldenwang, une machine à écrire Underwood, une presse à copier, un petit fourneau de fonte, deux tabourets, et une chaise, un erio, une forge portative, un cabestan, une cisaille, une enclume, deux étaux, une perceuse, un lot de fer, une civière, un lot d'outils divers, deux bâches, une turbine (pompe), une échelle, des planches, des bonbonnes, une presse, un char à pont, des chevats, des diables (bécotes), des buscules, des échelles, des tonneaux, un lot de caoutchouc usagé (environ 15 tonnes), des baraquements situés sur terrain communal et d'autres objets dont le détail est supprimé. LA VENTE SERA DÉFINITIVE et aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. OFFICE DES FAILLITES: Le préposé, A. HUMMEL.

Enchères de fourrages à Cornaux

Le lundi 28 mai 1923, dès 13 h. 1/2, M. Alfred Isch, propriétaire, à Cornaux, exposera en vente par voie d'enchères publiques la récolte de ses champs situés sur le territoire de Cornaux et comprenant: 10 POSES EN FOURRAGES (foin et luzerne) et 5 POSES EN BLÉ, SEIGLE ET AVOINE. Terme de paiement 15 septembre 1923 moyennant caution, ou paiement comptant avec 5% d'escompte. Rendez-vous des miseurs à 13 h. 1/2 devant l'Hôtel du Soleil, à Cornaux. Neuchâtel, le 16 mai 1923. GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Vente d'immeubles à Cernier

Le samedi 16 juin 1923, à 14 h. 1/2, à Cernier, Hôtel-de-Ville, salle de la Justice de Paix, l'exécuteur testamentaire de feu Charles-François d'EPAGNIER, fera vendre par enchères publiques les immeubles dépendant de la succession du défunt, savoir: CADASTRE DE CERNIER 1. Art. 1434, bâtiments, place, jardin et verger de 2249 m². 2. Art. 1386, bâtiments, place, jardin et verger de 1140 m². Ces deux immeubles sont dans une très belle situation, près d'un arrêt du Régional; le premier est une propriété de plaisance avec maison d'habitation, rucher et poulailler, le second est plutôt une propriété de rapport qui pourrait convenir à un jardinier, attendu qu'à côté de la maison d'habitation, avec trois logements, il existe une serre, remise, écurie. Pour visiter les immeubles, s'adresser à Mme veuve d'EPAGNIER et pour les conditions de vente au notaire soussigné. Cernier, le 22 mai 1923. E 598 C Abram SOGUEL, notaire.

Clinique, Sanatorium, Maison de convalescence

Pour raison d'âge et de santé, à vendre dans le Jura Neuchâtelois.

BELLE PROPRIÉTÉ

aménagée avec tout confort moderne. Vingt chambres meublées, bains, chauffage central, balcons de cures, 2000 m² de terrain. Forêt, belle situation. Occasion très avantageuse. S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

Maison d'habitation

avec 4500 m² de terrain dans le haut de la ville, proximité du funiculaire, à vendre. Convient pour établissement horticole ou éventuellement pour constructions de villas. Etude Louis Thorens, notaire, Concert 6, Neuchâtel.

Terrain à bâtir

belle vue imprenable, à vendre. Si on le désire avec maison. Demander l'adresse du No 712 au bureau de la Feuille d'Avis.

une maison

de quatre logements, électricité, eau et jardin, ainsi qu'un magasin d'épicerie, mercerie, quincaillerie, d'un très bon rapport. Prix à convenir. Ecrire sous chiffres Z. Z. 456, poste restante, Pesez.

A VENDRE

Chienne-loup de trois mois, à vendre. M. Thiébaud, Gibraltar 20.

Notre assortiment

Tissus

pour ROBES D'ÉTÉ est au grand complet

Choix superbe

VUARRAZ & C^o

Confections

pour dames, messieurs, fillettes et jeunes gens

Faites vos achats chez les spécialistes

Hôpital 8 - PAPETERIE A. KULLING & C^o - Hôpital 8

Liquidation générale et définitive

Albums photos amateurs
Albums cartes postales
Albums timbres-poste
Albums de dessin
Albums poésies
SOUS MAINS
BUVARDS
Liseuses

50% RABAIS 50%

Cartes postales illustrées, brochures, salons, anglaises, etc., au choix, 10 et 15 c.

Venez déguster

"ADDI"

boisson sans alcool par excellence

Pension du Commerce
Rue St-Maurice 11, Neuchâtel
Vente à l'emporter

Bateau moteur

huit places, quatre cylindres, et tous accessoires, à vendre. S'adresser Edm. Anderegg, P.K.Z. Neuchâtel.

A remettre

à Neuchâtel

un bon commerce

Ecrire à S. J. 874 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre un bel

aménagement de salon

Louis XV, ainsi que fauteuils, chaises, tables et un potager Prébendier à trois trous, le tout en très bon état. S'adresser Av. J.-J. Rousseau 5, 1er, à gauche, de midi à 5 heures.

UN PUPITRE deux ou quatre places, sapin verni noir (arrangement pour travailler aussi debout).

UN BUREAU sapin verni noir, forme ministre, avec étagères.

UNE BARRIÈRE de bureau, bois dur, avec porte, longueur totale 1 m. 33, hauteur 77 cm., à vendre. Rue de l'Hôpital 12, 2me étage.

Piano

A vendre un superbe piano, à l'état de neuf, très bas prix. Demander l'adresse du No 866 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre un bon

duvet neuf

Demander l'adresse du No 864 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre à coucher

complète, lit de milieu, deux places, matelas bon crin, à vendre. Demander l'adresse du No 870 au bureau de la Feuille d'Avis.

D'un wagon de VERRERIE nous vous offrons à des Prix bon marché d'un bon marché frappant:

Coquilles pour glaces, -35

Presse-citrons -60

Drageoires en verre, -30

Salières 2 compartiments, -25

Salières saupoudreur, 1.30 1.- -65

Moutardiers verre pressé, -85

Plats en verre, rectangulaires, 2.95 1.60

Plats à beurre verre pressé, 1.-

Porte-services verre -50

Fromagères en verre pressé, 1.60 2.25 5.95 9.25

Coupes à fruits 3.25 1.95

Coupes à fruits décors chardons, 4.25

Saladiers en verre rosé, 2.60 2.- 1.75

Séries de Saladiers verre pressé, 6 pièces, 4.50

Saladiers Rome la pièce -55 -80 1.90 1.55

Carafes de lavabos avec verre, jolis décors, 1.90 2.75

Carafes de table unies, sans bouchons, 1.65

Carafes de table unies et décors, 4.75

Cruches à eau jolies formes, 1.10 3.10 3.20

Sucriers avec couvercle, verre pressé, -80

Confituriers verre pressé, -95 1.05 1.25 1.65

Verres

Verres à marmet . . . -22 -20

Verres coniques forme tonneau ou droite, jolies qual., -30

Verres coniques avec filet mat, -50

Verres de lavabos, blanc, bleu, -55

Verres à vin, Lucerne, unis, -70 -60 -50

Verres à vin, Monarque, décor. 1.25 1.10 1.- -90

Verres à vin, cristal, forme coupe, 1.70

Verres à eau, sur pied, 1.15 -70

Verres à liqueur, Picadilly, sans pied, unis, depuis -35

Verres à liqueur, sur pied, joli décor, -70

Verres à malaga, unis . . . -55

Verres à champagne, 2.35 1.55

AUX ARMOURINS

NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Vases à fleurs forme flûte, -65 -70 1.10 1.35 1.95

Voyez notre vitrine spéciale

Chopes 2 dol. -48 3 dol. -55

Chopes à anse 3 dol. -95

Verres à sirop -85

Verres à café forme cœur, -85

Autres intéressantes pour hôtels, pensions, restaurants, etc.

Ménagères profitez de réassortir votre VERRERIE

LA ROBE

pour dames, vous la trouverez
chez nous, en

100 différentes façons et couleurs

Robes satin foulardine,	depuis	14.--
Robes en lainette coton,	"	6.25
Robes en frotté,	"	13.50
Robes en tussor,	"	18.20
Robes en crêpe de Chine,	"	27.50
Robes en sole foulardine,	"	25.--
Robes en voile blanc,	"	8.25
Robes en serge laine,	"	18.25

Mesdames,

Parmi nos 1000 robes en magasins, nous sommes
persuadés que vous trouverez facilement, dans
notre grand choix, la robe de votre goût.

JULES BLOCH

Soldes et Occasions NEUCHÂTEL Fleurier, Couvet

COMPLETS

élégants

Voici la belle saison qui
vous oblige à poser vos
vêtements d'hiver. Il vous
faut un complet plus léger.
Nos complets d'été sont
d'une coupe élégante, de
bon goût, de qualité et de
prix avantageux

75.— 95.— 115.—
et au-dessus

CHOIX DE 1^{er} ORDRE

Complets sur mesures

très soignés
depuis 175.—

Manteaux de pluie
pour dames et messieurs



J. Casamayor
Successeur de OCH Frères
2 Grand' Rue Neuchâtel

Pour excursions
pour provisions de campagne
pour plats froids
Sardines françaises
Sardines de Norvège, légè-
rement fumées
Sardines d'Espagne
Maquereaux marinés
Filets maquereaux à l'huile
Thon français
Ires marques et marques secon-
daires
Filet de thon
Saumon
Harengs marinés au vin blanc
Harengs aux tomates
Harengs à l'huile
Filets d'anchois à câpres
Filets merlans Amiens
Homards
Langoustines
Crevettes

— ZIMMERMANN S. A.

Sanfranchi & Co
Seyon 5, NEUCHÂTEL

Parapluies

tous genres — Prix du
jour

Cannes — Sacs

„Abat-jour“

tous genres sur commande

Râteaux à traîner

30 dents acier à Fr. 12.50 pièce
28 dents acier à Fr. 10.— pièce
RATEAUX — FOURCHES A
FOIN — FAUX véritables Bal-
laigues. — Manches de lauz,
mollettes, covys. — Fourches
américaines.
OUTILS ARATOIRES

F. BECK, Vis à vis du Temple

Névralgies

Influenza

Migraines

Maux de tête

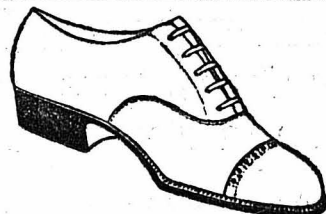
CACHETS

antinévralgiques

MATHEY

Soulagement immédiat et
prompt guérison: la boîte
1 fr. 80 dans toutes les phar-
macies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse:
Pharmacies Réunies, No 18, La
Chaux-de-Fonds



Tous genres de

CHAUSSURES

de qualité

de mon magasin de Leysin
sont fournies à

très bas prix

par

Willy Pétremand

9, rue Bachelin, 9

NEUCHÂTEL

Vente au comptant.

Echantillons à disposition, franco

Envoi à choix! Se hâter!

Ecrivez aujourd'hui di-
rectement à Leysin ou rue
Bachelin 9, Ville.

Reçu nouvel envoi

GANTS DENT

PEAU LAVABLE

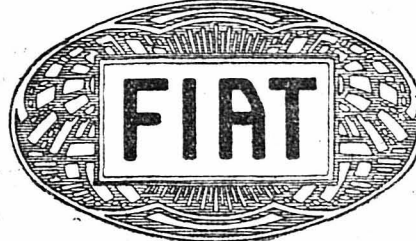
à fr. 5.50 et 6.50

Mousquetaires tannés

à fr. 10.75

MAGASIN

Savoie-Petitpierre



**Automobiles de tourisme
et sport :: Camions**

Véhicules s'adaptant le mieux à notre pays. Tous
modèles. — Toutes carrosseries. — Baisse de prix.
Livraison immédiate. Seuls agents pour la région:

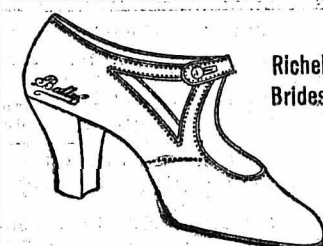
SEGESSEMAN & Co
AUTO-GARAGE
Téléphone 88 **SAINT-BLAISE**

O. Mariotti, Fabrique de Chapeaux
Gibraltar 2 — Neuchâtel

Jolis chapeaux tagai picot, teintes mode,
de Fr. 6.50 à Fr. 7.50

Chapeaux picot blanc d'Italie à des prix
sans concurrence

TRANSFORMATIONS — NETTOYAGE DE PANAMAS



MESDAMES,

Richelieu en toile blanche, 36/42, 9.80

Brides en toile blanche, 36/42, 9.80

Chaussures J. Kurth

Neuchâtel

Place de l'Hôtel de Ville

**Eau de
Cologne
Savon
Poudre**

N° 555

sont indispensables pour les soins de
la toilette. Ils embellissent le teint,
vivifient la peau, enlèvent les rides.
Se raser avec le

Shavingstick

N° 555

est un plaisir.

CLERMONT & E. FOUET, Genève



Les Sortes préférées

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Faux-cols façon moderne, 1.10 1.20 1.30
Manchettes mousquetaires mi-souples, la paire 2.20
Escompte 5% en timbres S. E. N. J.

**Blanc
comme neige,
Frais
comme une rose**

grâce au bon et pur
Savon-Steinfels
qui mousse si merveilleusement

Les grand'mères s'en servent. Les marmans l'em-
ploient et les petits enfants l'emplètent un
jour, à leur tour.

Steinfels Zurich

Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER, rue du Trésor

Beurre de table centrifuge du pays
qualité extra, fr. 1.25 les 200 gr.

Beurre en motte frais du pays
fr. 5.50 le kg.

Prix de gros pour revendeurs. Expéditions au dehors.

TAPIS D'ORIENT

Beau choix, toutes grandeurs
et qualités :: **BAS PRIX**

Voir les étalages

PAUL KUCHLE, AMEUBLEMENTS
Faub. du Lac, NEUCHÂTEL

**DÉLICIEUX
Mélange anglais**

Standard

CEYLON TEA

MARKÉ DÉPOSÉE

GROS:
E. STEINMANN & FILS
72, Rue de Lyon, Genève

Celui qui veut gagner un **Gros Lot de Fr. 50.000** etc., doit se procurer des bil-
lets de la **Loterie de Bien-** 15.000 fanceance Suisso-Russe à
Fr. 1.— le billet.

Immédiatement

remboursables sont les
lots jusqu'à Fr. 500.—.
Prochainement tirage
des gros lots.

Société de Bienfaisance Suisso-Russe - Genève
4, RUE DU RHONE — Comptes chèques post. L. 2339
1 billet gratis pour chaque 10 billets.
Dans le canton de Neuchâtel les lots sont remboursés en nature.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Pourquoi pas femme de chambre ?

PAR

WILLAMSON-LOUIS D'ARVERS

XIII

Diane était d'assez mélancolique humeur
quand Jack frappa à sa porte aux approches
du déjeuner...

— Vite, vite, descendez, lui jeta-t-il, très ex-
cité, et allez jeter un coup d'œil dans la salle
du restaurant avant que les Turner y fassent
leur entrée. Vous y verrez quelque chose de
« très intéressant », mais je ne veux pas vous
dire quoi, vous devinez.

Diane courut, sans se le faire répéter, et
comme il l'avait suivie, il la vit promener son
regard sur les peintures murales, puis faire le
tour des tables et, finalement, se fixer sur
l'une d'elles où trois hommes causaient avec
une animation joyeuse.

— Quel est cet homme ? demanda-t-elle, se
retournant, celui qui a cette belle tête ? et
dont le costume est si... personnel.

— J'étais sûr que vous devineriez ! C'est
Mistral.

— Mistral ?...
Le regard de Diane s'accrocha plus profond-
ment au noble et beau visage du poète et
il fallut que son compagnon l'entraîna.

— Venez, lui dit-il, nous avons encore une
heure de liberté, puisque les Turner ne sont

pas encore descendus. C'est suffisant pour une
petite visite au musée Mistral. C'est son jour,
nous l'y rencontrerons peut-être et s'il voit
que vous vous intéressez sincèrement aux
choses exposées, il est à peu près certain qu'il
vous parlera.

— Croyez-vous ? demanda-t-elle, frémissan-
te, alors allons vite ! Une crainte respectueuse
se mêlait à son enthousiasme pour le grand
Provençal et elle préférait arriver au musée
avant qu'il y fût arrivé lui-même.

— Il doit déjeuner très vite, ajouta-t-elle en
riant, car, au contraire des Turner, il doit ju-
ger que manger est une occupation indigne
de lui.

— Rien de ce qui doit être fait ne lui pa-
rait indigne de lui, ou inutile, protesta sérieu-
sément Jack et, à tout prendre, c'est peut-être
le secret de la vie heureuse... Vous avez ce
don, vous aussi, ajouta-t-il rêveusement, et je
reçois souvent des leçons, tirées de votre vai-
llance qui se fait à tout... Plus tard, quand nous
nous séparerons, après ces quelques semaines
passées ensemble, je crois sérieusement que
vous m'aurez rendu moins maussade... et meil-
leur.

« Quand nous nous séparerons ?... »
Les mots entrèrent dans le cœur de Diane
y faisant une petite piqure, exactement comme
quand elle piquait par maladresse son
épingle à chapeau dans sa tête au lieu de l'en-
foncer dans son chignon.

Positivement, elle prenait trop bien l'habi-
tude de sa compagnie, de ses prévenances de
grand frère, et même de son autorité un peu
abusive parfois...

La malencontreuse phrase, et les réflexions
qu'elle suggéra à Diane, firent tort à Arles;
elle l'admira sans entrain. Heureusement, Mis-
tral remit son enthousiasme au diapason. Non

seulement il lui parla, mais il demeura près
d'eux, durant toute la visite, s'adressant à
Jack Dany comme à une vieille connaissance
souvent rencontrée et qu'il retrouvait avec
plaisir. Tous deux parlaient en admirateurs
fanatiques de la Vénus d'Arles. Diane s'enbar-
dit.

— Comment n'est-elle pas là, dans ce mu-
sée local, où elle serait chez elle, au lieu d'être
au Louvre, dépaycée ?...

Les yeux du poète se portèrent sur elle
avec un intérêt plus marqué.

— Elle paraît comprendre le charme de no-
tre Provence, remarqua-t-il, s'adressant à
Jack, et elle apprécierait j'en suis sûr notre
grande fête d'août. Vous devriez nous l'amè-
ner...

Jack ne répondit rien. Il évita même de re-
garder Diane, qui lui en sut gré. La pensée
du poète n'était que trop facile à deviner : il
les croyait mariés.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que
vous le connaissiez personnellement ? deman-
da Diane en quittant le musée.

— Je ne savais pas s'il se souviendrait de
moi... il voit tant de monde !

— Je commence à croire que c'est en qua-
lité de prince du sang que vous avez autrefois
visité le Midi, fit Diane un peu rêveuse, et
vous devez trouver de la différence.

— Au commencement, la comparaison était
un peu pénible, en effet, mais je n'y pense
plus, maintenant.

— Pourtant, rien n'est changé.

— Si, il y a l'influence de votre résignation
joyeuse... et aussi une autre raison plus puis-
sante encore.

— Laquelle ? Dites-la moi ! Peut-être me ser-
vira-t-elle, à moi aussi.

— Oh non ! Ce serait plutôt le contraire !

dit-il avec un sourire mystérieux.

Ce manque de confiance irrita Diane.

— Vous ne me dites jamais rien de ce qui
vous concerne, et moi, je vous ai dit toute
mon histoire depuis ma première dent de lait.

— Parce que vous n'avez rien à vous repro-
cher et que vous pouvez raconter votre vie
sans amertume. Il n'en est pas de même pour
moi. Certains souvenirs me rendent vindicatif
et mauvais... Et, bien que je me sois un peu
amélioré, ces derniers jours, comme je vous
l'ai dit, la cure est loin d'être complète !...

Pardieu ! je ne peux pas encore penser à cer-
taine personne de ma connaissance sans avoir
envie de casser quelque chose et de crier des
imprécations !

Il cherchait à parler en plaisantant et se
moquait de lui-même, mais Diane sentit qu'une
peine profonde et très amère se cachait der-
rière ses paroles. Et elle demeura convaincue
que c'était une femme qui avait fait son mal-
heur, une femme qu'il aimait encore malgré
tout, et qui l'avait réduit à sa condition ac-
tuelle ; une femme... celle des remparts de
Beaucuire, probablement.

— Venez voir la « Main du Destin », voulez-
vous ? Je proposais gaiement le vaincu de l'a-
mour, en révolte contre la vie. Il suffit de la
toucher pour avoir du bonheur... du moins on
l'affirme ! Toutes les jeunes filles vont accom-
plir ce rite quasi sacré en passant à Arles...
Les jeunes gens aussi, du reste !

Diane se garda bien de refuser, exigeant
seulement qu'il touchât lui aussi la main pro-
metteuse. Elle ne devait comprendre que le
soir le sens caché de l'antique usage.

— Mademoiselle n'a pas oublié d'aller tou-
cher la main du Destin ? lui demanda le
vieux serveur de la table des courriers en lui
présentant le rôt.

— Cela porte bonheur, n'est-ce pas ?

— Oui, en amour surtout. Quand une jeune
fille met sa main dans la main de Fatma,
Fatma met l'amour dans la sienne.

— Quelle stupidité ! Je n'aurais jamais en-
tendu parler de ça, avant maintenant, affirma
Jack Dany, en continuant de manger avec une
sérénité insouciance et d'un appétit que Diane
jugea presque anormal.

XIV

Le vent chantait de toutes ses forces pour
souhaiter la bienvenue à l'auto bleue quand
elle entra dans Nîmes, il chantait encore quand
Diane s'endormit et encore le lendemain ma-
tin, pour l'éveiller, pendant qu'une leur dor-
rée, presque aveuglante, envahissait sa cham-
bre rapidement.

— Il fait beau, quel bonheur !

Diane avait eu la veille très grand peur du
froid et du mauvais temps. Nîmes marquait
leur premier pas vers le nord et, si le ciel avait
été noir, si l'atmosphère avait été trop fra-
che, Lady Turner aurait pu renoncer à l'ex-
cursion projetée.

Bien que Bertie eût promis l'invitation de-
mandée chez les Roquemartine, et quel que
fût l'ardent désir qu'avait Lady Turner d'y ré-
pondre, si elle arrivait, Diane tremblait
qu'elle y renoncât. Il suffirait qu'elle frisson-
nât au sortir de son auto ou que quelque ba-
vard lui parlât des chutes de neige de ces
derniers jours.

De son mieux, la jeune fille s'appliqua à la
faire belle pour la maintenir en bonne hu-
neur et elle avait assez bien réussi quand le
maître d'hôtel entra, apportant le courrier :

— Froide matinée ! dit-il en frottant ses
mains engourdis.

(A SUIVRE)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux
ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

La carrière de M. Bonar Law

De M. Edm. Rossier, dans le « Journal de Genève » :

Ce qui ressort des nombreuses biographies qui ont été publiées sur M. Bonar Law, c'est l'énergie, la persévérance, l'esprit de travail de l'homme. Fils d'un pasteur écossais établi au Canada, il était ce que les Anglais appellent un « self made man ». Mais, pour arriver à la première place de l'Etat, il n'essaya pas d'éblouir l'opinion, pas plus qu'il ne se servit de moyens démagogiques. Il ne se plut jamais à trancher du maître, il évita constamment le ton autoritaire; il était aimable, modeste et courtois. Dans la conversation, il écoutait patiemment les avis qui lui étaient exposés, fumant sans se laisser sa pipe de bruyère; il indiquait ensuite son opinion à lui, mais sans sonner aucunement à l'imposer à son interlocuteur. Ceux qui avaient suivi sa carrière le retrouvaient comme premier ministre exactement comme ils l'avaient connu vingt ans auparavant.

Il avait une grande influence, car il était clair et précis dans ses exposés et chacun savait que tout ce qu'il disait était son exacte conviction. Il était capable de répondre point par point à une longue argumentation sans avoir pris aucune note. Il parlait le langage de la raison, ne refusait pas les concessions, sans jamais transiger toutefois sur les principes qui lui paraissaient essentiels. Parfois, dans la répartie, il pouvait être raide, sarcastique même; mais il fallait qu'il fût poussé à bout par un adversaire qui y mettait de la méchanceté ou de la mauvaise foi; de nature, il était conciliant et bon.

Ce sont ces qualités qui, en 1911, firent désigner M. Bonar Law comme leader par le parti conservateur, alors dans l'opposition. A la place de M. Balfour à qui l'on reprochait de ne pas être assez populaire. En 1915, lors du grand effort national nécessité par la guerre, il entra dans le ministère de coalition présidé d'abord par M. Asquith, puis par M. Lloyd George. Il rendit d'éminents services comme chancelier de l'Echiquier. C'est surtout grâce à son action conciliante et persuasive que le premier ministre dut de pouvoir maintenir unis les éléments divers qui formaient sa majorité. Quand il se retira, une première fois pour des raisons de santé, au mois de mars

1921, il parut emporter avec lui le lien et le bonheur de la coalition. Quelques amis conseillèrent à M. Lloyd George de se retirer aussi et de prendre sans hâte tout le repos dont il avait besoin. Mais l'homme d'Etat gallois qui ne connut jamais le parti unioniste comme il connaissait le parti libéral, crut que les choses continueraient d'aller aussi bien dans l'avenir que par le passé. Il se trompait.

Quand, au mois d'octobre dernier, M. Bonar Law reentra dans la grande politique pour prendre la place de premier ministre, il se trouva dans une position difficile. M. Lloyd George avait engagé fortement l'Angleterre dans les affaires d'Orient comme dans les affaires russes et la direction prise ne paraissait pas la bonne; et surtout l'Entente était ébranlée. Le ministère conservateur s'efforça de rendre à la politique anglaise sa liberté de mouvements et de trouver les moyens d'en finir avec le problème des réparations. Il procéda, vis-à-vis de la France surtout, avec une réserve extrême qu'on ne laissa pas de critiquer assez vivement à Paris. Eut-on raison? Le moment n'est pas venu d'élucider ce point; mais j'ai toujours pensé que le gouvernement de M. Poincaré aurait pu tirer un plus grand parti qu'il ne l'a fait de l'homme loyal et fort bien disposé qu'était le premier ministre anglais.

On a reproché au ministère Bonar Law quelques erreurs de politique intérieure et un trop grand effacement de l'Angleterre au dehors. Sans doute l'état de santé du chef fut-il pour quelque chose dans ces infirmités; constamment obligé de se soigner, il n'avait plus sa puissance de travail d'autrefois. L'équipe manquait de direction. Le premier ministre avait d'ailleurs dit en entrant en fonctions que contrairement à M. Lloyd George qui ramenait tout à lui-même, il entendait laisser à ses collègues une très grande liberté d'action.

Mais si M. Bonar Law avait encore quelques expériences à faire et un peu plus de décision à acquérir pour devenir un premier ministre de grand style, sa démission n'en est pas moins universellement regrettée. Car, tandis qu'il est d'usage en politique qu'un chef soit aimé de ses partisans et détesté de ses adversaires, il était, lui, apprécié et aimé de tout le monde. Dans le concert de louanges qui s'éleva aujourd'hui autour de son nom, il n'y a pas une note discordante.

Maladies infectieuses en Suisse

Le service fédéral de l'hygiène publique nous envoie le communiqué suivant :

La presse étrangère publie de temps à autre des nouvelles erronées ou fort exagérées au sujet de l'épidémie de variole qui a régné et qui règne encore dans quelques régions de la Suisse. Il convient de rétablir les faits en constatant que si la variole n'a pas encore disparu de notre pays, elle est en recul évident, et qu'elle a conservé d'autre part le caractère d'absolue bénignité qui a caractérisé ses débuts l'épidémie actuelle. A l'exception du petit foyer de Bâle qui remonte aux premiers mois de l'année 1921, et qui a présenté une certaine gravité, l'épidémie actuelle n'a provoqué que deux décès. Elle ne saurait donc être assimilée à la petite vérole noire, dont ont parlé certains journaux. En fait, la variole, telle que nous l'observons actuellement en Suisse, est beaucoup moins dangereuse que les maladies contagieuses banales, qui ne disparaissent jamais complètement du pays et dont personne ne se préoccupe. Il convient d'ajouter encore que la décision prise par le Conseil fédéral de rendre la vaccination obligatoire dans les parties du pays où règne l'épidémie, permettra sans doute de voir bientôt la fin de celle-ci.

En ce qui concerne la fréquence des maladies infectieuses, les journaux suisses ont publié des renseignements qui pourraient aussi induire le public en erreur. Ils ont écrit en effet qu'il avait été signalé 79,000 cas de maladies infectieuses en 1922, alors que l'année 1921 n'en avait eu que 23,000. Ce qu'ils ont oublié de dire, c'est que cette augmentation apparemment inquiétante, était due à une reprise de l'épidémie d'influenza — maladie soumise en Suisse à la déclaration obligatoire — qui s'est manifestée pendant les trois premiers mois de l'année 1922 et qui a atteint d'une façon généralement assez légère environ 60,000 personnes, après quoi elle a pres-

que complètement disparu. Si nous faisons abstraction de l'influenza, nous constatons que les autres maladies infectieuses ont présenté en 1922 un fort recul: c'est ainsi que la diphtérie a passé de 7700 cas à 4400 et la fièvre typhoïde de 400 à 260. Nous pouvons affirmer par conséquent que la situation sanitaire de la Suisse est d'une façon générale bonne et qu'elle ne peut donner lieu à aucune inquiétude.

Le futur horaire

Le projet définitif de l'horaire prochain, valable du 1er juin 1923 au 31 mai 1924, n'apporte pour notre région aucune des améliorations fondamentales demandées avec insistance par les sociétés de développement de notre canton, la Fédération du pied du Jura, les représentants de la Société des voyageurs de commerce et quelques groupements isolés desservis par la ligne Olten-Lausanne. Ces revendications portaient principalement sur la création d'une paire d'express circulant l'après-midi entre Olten et Lausanne avec correspondances rapides de Bienne à La Chaux-de-Fonds, l'amélioration des communications avec la France par Le Locle, le remplacement du train de marchandises partant de Neuchâtel à midi 10 pour La Chaux-de-Fonds par un train omnibus et de meilleures correspondances entre la région du Jura et la ligne du Gothard par Olten-Lucerne.

Comme toute création nouvelle de trains sur les autres lignes, ces demandes ont été écartées, eu égard à l'instabilité de la situation économique et au marasme du trafic voyageurs, qui ne se développe que très lentement. Ce dernier point a son importance; le motif a de la valeur, mais reconnaissons-le franchement, ce développement est entravé par le prix trop élevé des billets.

Il a été apporté, par contre, au projet d'horaire primitif, quelques améliorations et modifications que nous relevons ci-après :

Sur la ligne Lausanne-Bienne, le train de marchandises 4503, partant de Neuchâtel à 4 h. 15 les jours ouvrables est remplacé par un train omnibus circulant chaque jour: Neuchâtel dép. 5 h. 35, Bienne arr. 6 h. 28. Le train de marchandises 4502 partira de Neuchâtel à 4 h. 20 au lieu de 4 h. 45. Il arrivera à Yverdon

à la même heure. Le train omnibus 1522 Bienne-Lausanne, prévu comme passant à Neuchâtel à 15 h. 58/16 h. 08, ne circulera que de Bienne à Neuchâtel. Il sera remplacé par un nouveau train omnibus Bienne dép. 17 h. 05, Neuchâtel 18 h. 18 h. 10, Yverdon 19 h. 15, Lausanne 20 h. 28 avec correspondance pour l'express arrivant à 21 h. 30 à Genève.

Sur la ligne des Verrières, le train 4548, qui ne circulait que la semaine, sera remplacé le dimanche, du 1er juin au 30 septembre, par un train omnibus Verrières dép. 20 h. 20, Travers 20 h. 51/55, Neuchâtel 21 h. 33. Le dimanche également et pendant la même période, un train matinal circulera, permettant aux amateurs de la belle montagne d'y passer une journée complète de délassement: Neuchâtel dép. 5 h. 20 min., Travers 6 h. 11/15 avec correspondance pour le Régional, Verrières 6 h. 47.

Le train de marchandises avec voyageurs quittant Neuchâtel à midi 30 est supprimé. Le train de même nature, 4543, qui partait de Neuchâtel à 17 h. 30, partira déjà à 15 h. 45, Travers 17 h. 42/48, Verrières 19 h. 07. Le train omnibus 1547, prévu jusqu'à maintenant pour les dimanches seulement, circulera tous les jours: Neuchâtel dép. 18 h. 03, Travers 18 h. 52, Verrières 19 h. 88.

Sur la ligne Neuchâtel-Le Locle, le premier train montant est avancé d'environ 30 minutes: Neuchâtel dép. 5 h. 30, La Chaux-de-Fonds 6 h. 52/7 h., Le Locle-ville 7 h. 17. Le train mixte de l'après-midi est accéléré. Partant de Neuchâtel à 16 h. 13, soit 2 min. plus tôt qu'aujourd'hui, il touche La Chaux-de-Fonds à 17 h. 57/18 h. 15 et Le Locle à 18 h. 30. Son remplacement du dimanche est avancé également de La Chaux-de-Fonds (dép. 18 h. 17) au Locle (arr. 18 h. 33). Le train omnibus 1583 est avancé de 30 minutes aussi: Neuchâtel dép. 18 h. 15, La Chaux-de-Fonds 19 h. 38/50, Le Locle-ville 20 h. 07.

Le premier train descendant, avancé quelque peu au départ de La Chaux-de-Fonds, arrivera à Neuchâtel à 6 h. 30. Le second le suivra de peu: Le Locle-ville dép. 5 h. 50, La Chaux-de-Fonds 6 h. 08/17, Neuchâtel 7 h. 30.

Le train mixte 4582, retardé jusqu'à 17 h. 57 au départ de La Chaux-de-Fonds, n'assurera plus le service des voyageurs que jusqu'à Corcelles-Peseux, où il se déversera dans le train omnibus arrivant à Neuchâtel à 19 h. 46.

Il n'y a pas de modifications importantes à signaler sur l'horaire de la directe Neuchâtel-Berne, comparativement au premier projet.

DÈS VENDREDI AU PALACE LES ROSES NOIRES

Grand drame en 5 actes interprété par le grand tragédien SESSUE HAYAKAWA

CIRAGE-CRÈME
Selecta
LA GRANDE MARQUE SUISSE



Une révolution scientifique dans la lutte contre la vermine

Prenez le «Gasol-gaséificateur» le plus fort insecticide du monde. Le «Gasol» est une poudre combustible de laquelle se dégage un gaz qui détruit en quelques heures (4 h. environ) d'une façon radicale et absolue n'importe quelle vermine ainsi que son couvain. Indépendamment de son efficacité, le «Gasol» possède, dans l'emploi en locaux fermés, les avantages suivants : Destruction complète de n'importe quelle vermine et de ses œufs. Les locaux nettoyés sont complètement habitables après une heure d'aération. La manipulation est simple, n'exige aucune connaissance spéciale, aucun appareil, l'on procède soi-même. Frais très minimes, sans aucune perte de temps. Aucun risque pour le mobilier, les aliments ou les fourrages. Point de poison ou de danger d'explosion. En vente dans toutes les drogueries et pharmacies. Pour la Suisse romande: FURRER & EGGIMANN, Bureau de vente, YVERDON. JH 50716 c

LAITERIE-CRÈMERIE STEFFEN

Rue Saint-Maurice

Excellent

Beurre de crème

pour la cuisine, à fr. 5.50 le à tonde, kg.

Ateliers de Constructions mécaniques

Vérificateur des poids et mesures

E. BLATTNER

RAFFINERIE 4 MAISON FONDÉE EN 1871

BASCULES
BALANCES
POIDS
MESURES

BALANCES SPÉCIALES

pour fruits et légumes



Nos Rubans de soie en toutes teintes

Ruban taffetas	Marques spéciales	No 5	9	12	20
Pon 5000					
le mètre					
Ruban satin					
Pon 4714					
le m.					
Ruban reps					
Pon 6000					

AVX ARMOURINS S.A.
NEUCHÂTEL

Toutes les tâches s'enfuient devant
"Blanca et Chats"
Les poudres à lessive de Schuler

Augmentez et consolidez vos revenus au moyen de

RENTES VIAGÈRES

immédiates	Taux pour hommes :
	de 40 ans : 6.2% du versement
	» 50 » 7.4% » »
	» 60 » 9.6% » »
	» 70 » 13.6% » »
	» 80 » 21.7% » »

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

Agence générale: Alfred Perrenoud, Evole 5, Neuchâtel

VINS SANS ALCOOL et fabriques de conserves alimentaires S. A.

St-Gall Obermellen MEILEN Oppligen Morges

Nous avons le plaisir d'informer notre clientèle et le public en général que nous venons de nommer dépositaire pour Neuchâtel et les environs :
la Maison ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone Neuchâtel 134
Alkoholfreie Weine & Konservenfabriken A.-G.

PHOTO

Plaques Papiers Films

Grand choix pour tous les appareils.
Demandez le catalogue gratuit chez Schnell, 9, Place St. François, Lausanne.

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Co



Charrettes pliantes aux prix les plus réduits du jour

TENNIS

Raquettes — Balles
Filets — Presses
Pantalons flanelle, Jupes et Blaezers — Ceintures cuir — Chemises, Chaussures
Très grand choix
Soul agent pour les RAQUETTES
DRIVA, RISELEY, COWDREY, DAYTON

J. CASAMAYOR Successeur de Och Frères
2, Grand'Rue, 2 NEUCHÂTEL 2, Grand'Rue, 2

Savon Cadum

Un savon pur, tel que le Savon Cadum est indispensable pour l'hygiène de la peau. De plus, il est économique car il s'use jusqu'au bout et dure deux fois plus que les savons ordinaires.

Prix 1 fr.

Vous allez tous vous diriger vers la campagne verdoyante soit à pied ou en bicyclette, par le train ou en automobile.

N'oubliez pas votre **Kodak**

et commencez votre album de 1923 en prenant de vivantes photos de vos amis, de vos parents et de vos enfants s'ébattant en liberté au milieu de la nature renaissante.

Il suffit de quelques minutes pour apprendre à se servir d'un „Kodak”

„Kodaks” à tout prix. Pour guider votre choix. Il y a des „Kodaks” pour toutes les bourses — 25 modèles différents de 41 francs à 150 francs; et 13 modèles différents de „Brownies”; pour les enfants, de 12 à 100 fr.

Près de chez vous, il y a un magasin d'articles photographiques, et là un enthousiaste se fera un plaisir de mettre son expérience à votre disposition et de guider votre choix.

Allez de suite choisir votre „Kodak”

Kodak, Société Anonyme, 13, Avenue du Tribunal Fédéral, Lausanne.

POLITIQUE

Conférence de Lausanne

Les questions à résoudre
LAUSANNE, 23. — Quatre semaines se sont écoulées depuis l'ouverture de la deuxième phase de la conférence de Lausanne sans qu'aucune des questions importantes sur lesquelles la première conférence avait échoué ait pu être résolue.

La première question viendra probablement dans le courant de cette semaine devant le comité politique. C'est la dernière question territoriale importante encore pendante dont la conférence doit s'occuper.

Allemagne

Des réparations longues à venir

BERLIN, 23. — Dans la dernière séance qu'il a tenue avant l'ajournement du Reichstag, le groupe parlementaire du centre a décidé d'adopter désormais une attitude d'activité plus marquée, étant donnée la nature des communications reçues de ses adhérents du bassin de la Ruhr.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

A propos de la démission de M. Bonar Law

PARIS, 22. — L'événement le plus important de ces derniers jours est la démission du premier britannique. La nouvelle a été accueillie en France avec regret. C'est que M. Bonar Law, s'il fut parfois un adversaire de la politique française, n'en était pas moins un sincère ami de la France.

Que M. Bonar Law n'ait pas approuvé l'opération de la Ruhr, cela on ne peut lui en faire grief. Il ne pouvait pas l'approuver. Cette opération doit logiquement conduire à une situation de la France absolument prépondérante sur le continent.

La note du Conseil fédéral et la presse suisse

Voici quelques commentaires de journaux suisses au sujet de la note à Tchitchérine:
Le « Bund » écrit:
Il est rare qu'une note diplomatique si « raide » soit partie du Palais fédéral.

Des « Basler Nachrichten »:
Un échange de répliques et de dupliques ne doit point suivre cet échange de notes: du côté suisse, la réponse du Conseil fédéral termine la discussion.

De la « Tribune de Genève »:
Le peuple suisse, tous les citoyens dignes de ce nom, les patriotes pousseront un soupir de soulagement. Car, partout, on en a assez de l'insolence des bolchévistes et de leur séquelle, trop longtemps tolérée sur notre sol.

SUISSE

Editeurs de journaux. — La 24me assemblée annuelle ordinaire de la Société suisse des éditeurs de journaux a eu lieu à Pentecôte, à Lausanne, sous la présidence de M. Raeber, de Lucerne.

Société des sciences naturelles. — La Société helvétique des sciences naturelles tiendra sa 104me session annuelle, du 30 août au 2 septembre prochain, à Zermatt.

ZURICH. — Un employé de banque français qui circulait sous un faux nom et avec de faux passeports, recherché par deux tribunaux de province français pour détournement d'une somme de 25,000 francs et pour extorsion d'une autre somme de 20,000 francs, a été arrêté par la police zuricoise.

BERNE. — Mardi soir, à la fabrique de papier de Courtelary, M. Albert Guenin, 60 ans, employé à la fabrique, ayant voulu travailler autour des rouleaux d'une machine, en la croyant déjà arrêtée, a été pris dans les engrenages des rouleaux.

SCHWYZ. — Le ciment nécessaire à la construction du grand mur du barrage des forces électriques du Waggthal est transporté par téléferage. L'autre jour, un câble s'étant rompu, un wagonnet chargé est tombé au milieu d'un groupe d'agents de l'entreprise.

SCHAFFHOUSE. — A Beggingen, la maison communale et l'étable adjacente ont été la proie des flammes. On ignore la cause de l'incendie. Le mobilier et le bâtiment étaient assurés. Cependant, la commune subit une perte importante.

TESSIN. — On mande de Bellinzona:

Un bijoutier danois, établi à Porto Ronco a perdu sa femme dimanche, puis ayant transporté le cadavre près de la cheminée, il y mit le feu pour faire croire à un accident.

VALAIS. — Le 26 mai s'ouvrira à Brigue l'exposition des arts et métiers du Haut-Valais. On annonce une forte participation. L'exposition sera close le 10 juin par un grand cortège historique.

On a fait de très grands sacrifices financiers pour assainir la plaine du Rhône entre Riddes et Martigny; chacun croyait faire œuvre d'utilité publique au premier chef. Et voici qu'apparaissent des conséquences imprévues: on a voulu prévenir l'inondation; on a créé la sécheresse.

Reunis dimanche, en assemblée, ils ont chargé les autorités communales d'intervenir auprès de l'Etat pour obtenir l'autorisation de détourner du Rhône l'eau nécessaire à l'irrigation et au colmatage des terrains assainis, dans la région de Saxon, et au Grand Conseil, a été déposée une interpellation demandant au gouvernement quelles mesures il compte prendre « pour parer aux dégâts que provoque, dans certaines zones des terrains assainis de la plaine du Rhône, une sécheresse excessive résultant d'un trop grand abaissement du niveau de la nappe souterraine et sous quelle forme et par quelle autorité les propriétaires lésés par ces faits nouveaux recevront les indemnités qui leur sont équitablement dues ».

FRIBOURG. — Le nommé Hostettler, célibataire, demeurant à la Vignettaz, a été écrasé et tué net à la gare de Belfaux, par la chute d'un billon qu'il chargeait.

VAUD. — Lundi après midi, réunis à Ste-Croix, des représentants de l'administration des postes et des délégués des communes intéressées se sont mis définitivement d'accord sur la création d'un service d'auto-cars entre Fleurier, Buttes, la Côte-aux-Fées, Sainte-Croix et Bulet. Ce service qui comprendra 2 courses dans chaque sens, commencera le 1er juillet prochain et durera jusqu'à fin septembre. Le tronçon Fleurier-Bulet continuera la ligne d'auto-cars, déjà existante, du Lolo au Val-de-Travers, et permettra la suppression de quatre services de diligences.

— A Vevey, lundi matin, un jeune homme de quinze ans, apprenti à « La Ménagère », chargé de faire des encaissements, rentrait au bureau avec une sacoche contenant 4000 francs. A l'avenue de Plan, il fut accosté par une jeune femme qui le pria de venir jusque chez elle pour prendre une lettre à porter à « La Ménagère ». Aimablement, le jeune homme consentit et suivit son interlocutrice. Elle le mena à l'hôtel de la Paix, et là, désireuse de prouver sa reconnaissance, invita le jeune homme à essayer un habit dont elle voulait se défaire. Naïvement, l'apprenti se prêta à ce jeu et, à peine se fut-il débarrassé de sa sacoche, que son hôteesse l'enlevait en un tour de main, s'enfuyant non sans avoir pris la précaution de fermer à clef la porte de la chambre.

Commission forestière. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de membres de la commission forestière cantonale les citoyens: Paul Staehli, conseiller communal, à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Paul Mosimann, décédé; Edouard Dornier, conseiller communal, à Fleurier, en remplacement du citoyen Alexis Ferrier, décédé.

du volé, que le personnel de l'hôtel vint se rendre compte de ce qui se passait. Le pauvre apprenti consterné et grandement étonné, s'en fut alors à « La Ménagère » où il mit ses chefs au courant de sa mésaventure.

Une jeune femme d'une vingtaine d'années habitant Lausanne, mais qui est très au courant de la vie veveysanne, a été arrêtée le même soir par la police. Elle a avoué son forfait. Il s'agit d'une dame Wuesse qui, ayant d'être arrêtée, a eu le temps de remettre l'argent dérobé à son mari. Ce dernier et les 4000 francs coururent encore.

GENÈVE. — L'agence Monopole Pathé et Cie, de Genève, avait constaté il y a quelque temps la disparition de nombreux films sans parvenir à découvrir le coupable. Les soupçons s'étant portés ces jours derniers sur un employé, Emile Wirih, une plainte fut portée, dimanche, interrogé, au commissariat de la gare de Cornavin, Wirih ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux. Il reconnut qu'il avait volé de quarante à cinquante films valant 2 francs le mètre, qu'il avait revendus un centime le mètre à un marchand du boulevard Georges Favon. Le préjudice causé par l'infidèle employé atteignait une dizaine de mille francs. Il a été écroué à Saint-Antoine.

Une habitante de Rolle, Mme Zaninetti, avait été victime, il y a quelques jours, d'un voleur qui, profitant d'une courte absence, avait pénétré dans sa chambre et fait main basse sur un sac en argent et une montre avec sa chaîne. Mme Zaninetti signala le larcin à la police vaudoise ajoutant que le coupable présumé était un nommé Fritz H., habitant la localité et qui était parti pour une destination inconnue.

Les agents de la sûreté genevoise, à qui le signalement de Fritz H. avait été communiqué, eurent la surprise de rencontrer à Chêne-Bourgeries un individu ressemblant à celui qu'ils recherchaient. Pris au dépourvu par les adroits policiers, H. se troubla et reconnut être l'auteur du vol. Au surplus, il fut trouvé porteur de la montre de Mme Zaninetti. Quant au sac en argent et à la chaîne de montre, le coupable les avait dissimulés dans une haie, où ils furent repris un peu plus tard. Pendant qu'il y était, H. ajouta qu'il avait gardé par devers lui deux bagues qu'un camarade lui avait confiées pour envoyer à sa mère. L'indélicat jeune homme, qui appartient à une excellente famille de Rolle, sera remis aujourd'hui aux autorités vaudoises.

REGION DES LACS

Bienne. — M. Paul Nicolet, la troisième victime de la terrible explosion de lundi soir, a succombé mardi après midi à 3 heures à l'hôpital. Il était remonteur de sa profession.

La population, profondément émue a stationné pendant toute la journée de mardi sur les lieux du sinistre et à certains moments la foule était si dense à la rue Basse que la circulation se trouvait interrompue. Une escouade de pompiers a procédé aux travaux de débâtement jusqu'à la tombée de la nuit et la police cantonale assurait l'ordre.

Les obsèques publiques des trois victimes auront lieu cet après midi.

Une collision s'est produite samedi à la route de Reuchenette, près de la maison du frablier Wälti, entre une voiture venant de Frinwil, attelée de deux chevaux et chargée de bois, et une automobile marchant aussi dans la direction de la ville et qui contrairement aux prescriptions, voulait dépasser l'attelage du côté droit. Le choc a été si violent que la voiture fut fortement endommagée et les deux chevaux lancés par-dessus le mur bordant la route à gauche. L'automobiliste continua sa route sans donner son adresse et le voiturier, inquiet du sort de ses chevaux, ne songea pas à lire le numéro de l'auto.

CANTON

Commission forestière. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de membres de la commission forestière cantonale les citoyens: Paul Staehli, conseiller communal, à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Paul Mosimann, décédé; Edouard Dornier, conseiller communal, à Fleurier, en remplacement du citoyen Alexis Ferrier, décédé.

Fête cantonale de chant. — Les chanteurs du canton se réuniront le dimanche 3 juin, à Bondry, où ils seront reçus par l'« Echo de l'Aréuse ». Le matin sera consacré aux répétitions et l'après-midi à un grand concert donné par toutes les sections participant à la réunion.

Fleurier. — Une section de la Société des samaritains vient de s'organiser ici à la suite d'un cours donné par le docteur Petitpierre et Mlle Roulet, infirmière, de Colombier; elle compte 18 membres actifs et 142 membres passifs, et sa séance inaugurale a eu lieu lundi soir; quelques personnes invitées assistaient aux délibérations.

Le président, M. Adrien Thévenaz, dessinateur à la fabrique Dubied, a prononcé un excellent petit discours d'ouverture, constatant que la situation matérielle de cette jeune société, sans être magnifique, est cependant très rassurante, que le moral est bon, et que l'appui bienveillant et généreux de nombreuses personnes du village lui est assuré.

Miles Baehler, de Courvet, Fernel, de Travers, et M. Hermann Karlen, de Bovresse, remplissent les fonctions de moniteurs; M. Hermann Nydegger est chef du matériel. Nos trois médecins ont promis leurs conseils et leur bienveillant concours à ce petit groupe qui a pris naissance le 2 mai et a déjà commencé son œuvre lors du championnat cantonal de vitesse, le 13 mai.

CINEMA DU THEATRE
Ce soir: Betty Compton dans FACE A L'INFINI
drame moderne
Fatty veut se marier
comédie gaie
C'est un programme Paramount

Saint-Sulpice. — Dimanche après midi, deux enfants jouaient dans la fabrique de ciment. Tout à coup, le petit L., âgé de 4 ans, tomba dans un ancien four heureusement éteint, sans se faire aucun mal. Son camarade R., âgé de 10 ans, s'en retourna au village et, on ne sait pour quelle raison, ne dit mot à personne de ce qui venait de se passer, bien qu'il sût que plusieurs personnes se mettaient à la recherche de l'enfant. Ce n'est qu'à 21 h. 30, que pressé de questions par le gendarme, il se décida de donner les renseignements qui permirent de retirer le petit L. de sa fâcheuse position.

GRAND CONSEIL

Séance du 23 mai

Présidence de M. P. Bonhôte, président

Le Conseil reprend la discussion de la gestion et des comptes.

C'est encore l'inspecteur général de la pêche qui est en cause.

M. F. Jeanneret estime que l'autorité de ce fonctionnaire, lequel établit de fâcheuses confusions entre ses intérêts et ceux de l'Etat, est fortement diminuée. De plus, ce fonctionnaire paraît avoir beaucoup de temps à lui. En conséquence, M. F. Jeanneret dépose un postulat tendant à la suppression de l'inspecteur de la pêche.

M. J. Wenger pense que cette affaire demande à être élucidée et que le peuple n'admettrait pas volontiers qu'elle se terminât par la petite sanction prise par le Conseil d'Etat. Une commission spéciale devrait être saisie du cas et présenter, elle, un postulat après enquête.

M. A. Ischer trouve extraordinaire que le chef du département ait été dans l'ignorance de faits dont la population s'entretenait depuis des mois. Certains de ces faits n'ont pas été éclaircis jusqu'à présent: une commission doit y pourvoir.

M. P. Savoie-Petitpierre soutient, étant donné le rapport du lac de Neuchâtel, l'utilité d'un inspecteur de la pêche à condition de ne pas donner trop de privilèges à l'inspecteur. Il demande surtout que les subordonnés de celui-ci n'aient pas à « trinqueter », comme on dit, parce qu'ils ont parlé, car sans eux nous serions encore en plein dans les abus. Il propose le renvoi à une commission.

M. C. Perrin estime que les services rendus par M. Vouga correspondent à son traitement; il a eu, malheureusement, une activité personnelle prêtant à la critique. Le renvoi à une commission d'enquête serait quelque chose d'entièrement nouveau; il serait plus naturel de saisir la commission de gestion, puisqu'il s'agit en somme de la gestion du gouvernement.

M. J. Wenger estime, lui, que le règlement n'exclut pas la nomination d'une commission spéciale. Celle-ci n'étant pas aussi nombreuse ni aussi occupée que la commission de gestion, elle apporterait plus d'activité à remplir son mandat.

M. Béguin, conseiller d'Etat, déclare se rallier au postulat d'étude de M. F. Jeanneret et à la proposition Perrin.

Le Conseil est consulté: 36 députés se prononcent pour le renvoi à une commission spéciale et 49 pour le renvoi à la commission de gestion. C'est donc la commission de gestion qui examinera l'affaire Vouga.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

L'Ami Fritz

aujourd'hui à 3 heures grande matinée pour familles A PRIX REDUITS

Profitez A l'Apollo Profitez

C'EST LA DERNIERE

CE SOIR JEUDI 24 MAI, à 8 h. 15

du grand succès de fou-rire

PRINCESSE JOUJOU

Hâtez-vous de revenir vos places chez Fatah!

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

17. Andrée-Marcelle, à Louis-Fernand Vouge, agriculteur, à Cortaillod, et à Elisabeth Herren.

18. Raymond-Blanche, à Charles Pilet, commis aux O. F. E., et à Rose-Louise Zbinden.

19. Marie-Louise, à Walthère Gachelin, fonctionnaire cantonal, et à Hélène Debrat.

20. Henriette-Yvonne, à Antoine Barbatti, sculpteur, et à Marguerite-Eugénie Borel.

21. Jean-Pierre, à Ernest-George Schick, employé communal, et à Georgette-Alice Stauffer.

Décès

15. Ida-Louise née Davoine, veuve de Auguste Mathoy, née le 30 février 1848.

16. Wilhelm Heid, maître cordonnier, époux de Louise Hofmann, né le 10 octobre 1860.

17. Amalia-Alida née Portmann, épouse de Paul-Emile-Eugène Jaquet, née le 29 novembre 1872.

18. Caroline Steiner, née le 24 février 1844.

19. Georges-Auguste Bouvier, négociant, né le 8 mars 1860.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 23 mai 1923

Table with columns for Actions, Obligations, and various stock prices.

Paris, Bruxelles et Londres montent; Berlin oscille un record à 96 fr. le million et le reste baisse. Obligations avec petites variations dans les deux sens. Sur 31 actions, 10 en hausse, 10 en baisse. Bon très ferme. Mines résistantes. Caoutchoucs mieux. Mexicaines aux cours précédents.

CINEMA PALACE
Ce soir: dernier spectacle à PRIX REDUITS de MONNA VANNA
grande tragédie de la Renaissance

BADEN Hôtel LIMMATHOF
Hôtel de famille confortable. Prix modérés. Garage. Jardin. Tennis. Nouveau propriétaire: B. GOLDEN. J H 7201 Z
Bains d'eau thermale dans l'Hôtel
Avis aux Dames
Les dames soucieuses de leur santé et de conserver la fraîcheur de leur teint, doivent prendre régulièrement l'eau purgative naturelle de Rubinat-Liorach, universellement réputée. Elles se préserveront ainsi de la constipation et des troubles particulièrement sérieux qui en résultent pour leur sexe. Fr. 1.50 la bouteille dans les pharmacies et drogueries. Exigez la véritable eau de Rubinat-Liorach

LE PRINTEMPS
est le meilleur moment pour une cure de rajeunissement et de régénération avec le fortifiant naturel, le BIOMALT

M. A. Sandoz voudrait que les aubergistes qui donnent à boire à des gens ayant déjà trop bu fussent passibles d'une sanction.

M. J. Wenger voudrait qu'on revît la partie du code pénal relative aux amendes, certaines amendes étant insuffisantes, surtout à l'égard des récidivistes et en raison de la baisse de la valeur de l'argent.

M. G. Rohr signale des particularités de la pêche dans le Doubs.

M. Béguin, conseiller d'Etat, est perplexé au sujet de l'interdiction aux buveurs de fréquenter les auberges. Le Conseil d'Etat prendra une décision d'ici à la fin de l'année.

M. C. Wuthier parle de l'impôt fédéral sur les coupons et de sa perception, en vue d'exonérer les communes et l'Etat pour leurs emprunts et que les détenteurs de leurs coupons paient cet impôt.

M. Clottu a soumis l'affaire à l'inspecteur fédéral des contributions et insistera pour en obtenir une réponse, tout en faisant remarquer que les cantons sont exemptés de l'impôt, mais pas les communes.

M. L. Vaucher attire l'attention sur le nombre de citoyens de La Chaux-de-Fonds qui sont en retard pour le paiement de leurs impôts, plus de 4000! Sans doute, il y a la crise, mais la crise n'est pas seule en cause. Il faut des mesures plus énergiques de contrainte.

M. H. Guinand répond que si de petits contribuables ne paient pas leur dû, il y en a de grands qui en font autant. Il voudrait une amnistie pour les contribuables en retard.

M. Spillmann profite de l'occasion pour développer sa motion concernant la privation du droit de vote pour non paiement d'impôt.

M. E. Bourquin proteste contre une légende qu'on voudrait accréditer et qui consiste à prétendre que 500 millions échappent à l'impôt. Depuis qu'on a dit cela pour la première fois au Grand Conseil, le fisc a constaté une augmentation de 200 millions de la fortune imposée tandis qu'en conséquence de la guerre la fortune a fortement diminué.

M. Clottu, conseiller d'Etat, constate que La Chaux-de-Fonds n'a pas seulement un grand nombre de retardataires en matière d'impôt, elle détient aussi le record chez nous pour les non votants; une partie de sa population est civiquement amorphe.

On a parlé du secret des banques. Si ce secret était levé, le capital national se cacherait ou émigrerait, et le capital étranger ne nous arriverait plus. Il en résulterait que l'intérêt de l'argent s'élevait du même coup, l'industrie en souffrirait d'autant. Est-ce à ce résultat qu'on tend?

Consulté par le président, le Conseil ne veut pas se prononcer incidemment sur la motion Spillmann et consorts.

sions en faveur d'un dégrèvement. Il y a une situation trouble qui doit s'éclaircir.

M. A. Bolle précise que la commission des 23 a envisagé que le peuple est encore favorable à l'Eglise nationale, mais tenant compte de la situation financière, elle continuera à étudier comment l'Eglise contribuera aux frais de son existence.

La discussion des comptes et de la gestion est close.

Le Conseil approuve les comptes par 51 voix sans opposition (le groupe socialiste s'est abstenu). Il approuve la gestion par 53 voix contre 32, ces dernières du groupe socialiste, qui entendent protester ainsi contre le fait de n'être pas représentés au gouvernement.

Sur rapport de la commission des pétitions, le Conseil donne raison à la pétition des conseils communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Il s'agit de la participation des ouvriers à la caisse de retraite.

La session est close.

Le Conseil approuve les comptes par 51 voix sans opposition (le groupe socialiste s'est abstenu). Il approuve la gestion par 53 voix contre 32, ces dernières du groupe socialiste, qui entendent protester ainsi contre le fait de n'être pas représentés au gouvernement.

Sur rapport de la commission des pétitions, le Conseil donne raison à la pétition des conseils communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Il s'agit de la participation des ouvriers à la caisse de retraite.

La session est close.

Le Conseil approuve les comptes par 51 voix sans opposition (le groupe socialiste s'est abstenu). Il approuve la gestion par 53 voix contre 32, ces dernières du groupe socialiste, qui entendent protester ainsi contre le fait de n'être pas représentés au gouvernement.

Sur rapport de la commission des pétitions, le Conseil donne raison à la pétition des conseils communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Il s'agit de la participation des ouvriers à la caisse de retraite.

La session est close.

Le Conseil approuve les comptes par 51 voix sans opposition (le groupe socialiste s'est abstenu). Il approuve la gestion par 53 voix contre 32, ces dernières du groupe socialiste, qui entendent protester ainsi contre le fait de n'être pas représentés au gouvernement.

accablent un père, dont les jours sont peut-être comptés, au lieu de l'honorer. L'accusé a agi avec préméditation, aussi le procureur réclame-t-il une peine de dix ans de réclusion.

Le défenseur présente son client comme une victime des haines de famille qui ne s'est pas rendu compte de la responsabilité de son acte.

Le jury déclare Monnin coupable et le condamne pour meurtre sur ascendant à la peine de dix ans de réclusion moins 125 jours de prison préventive, à dix ans de privation des droits civiques et aux frais, 935 fr. 30.

Audience du 23 mai

Banqueroute frauduleuse. — Dès le 5 juillet 1922, la maison Carrafini et Junod, à La Chaux-de-Fonds, entra en faillite après avoir été depuis le 1er avril en sursis concordataire.

Junod, commerçant à La Chaux-de-Fonds, exploitait en effet avec Carrafini un commerce de serrurerie et de fers forgés; la maison fabriquait particulièrement des lustres.

Un certain nombre de ces lustres que Junod voulait soustraire à l'encre publique qui suivit la faillite de son entreprise, celle-ci arrivant peu après la crise économique qui sévissait à cette époque plus particulièrement dans les milieux industriels.

L'interrogatoire, assez court, montra que le prévenu reconnaissait ses torts. Après le passage de nombreux témoins qui déposèrent presque tous en faveur de Junod, le procureur général requit une sévère condamnation, puis le défenseur prit la parole.

Après une courte suspension d'audience, le jury rend son verdict; constatant le détournement, il répond négativement à la question de culpabilité.

Aussi s'est l'acquiescement que le président de la cour vient lire tôt après, mettant les frais, 935 fr., à la charge de Junod qui avait fait trois mois de prison préventive.

Après une courte suspension d'audience, le jury rend son verdict; constatant le détournement, il répond négativement à la question de culpabilité.

Aussi s'est l'acquiescement que le président de la cour vient lire tôt après, mettant les frais, 935 fr., à la charge de Junod qui avait fait trois mois de prison préventive.

Après une courte suspension d'audience, le jury rend son verdict; constatant le détournement, il répond négativement à la question de culpabilité.

Aussi s'est l'acquiescement que le président de la cour vient lire tôt après, mettant les frais, 935 fr., à la charge de Junod qui avait fait trois mois de prison préventive.

Au delà des Alpes

Le tarif douanier

ROME, 23. — La Chambre a terminé la discussion du tarif douanier. Elle a entendu un discours de M. Teofilo Rossi, ministre du commerce, qui a exposé les bases dont le gouvernement italien s'est inspiré pour élaborer des traités de commerce avec les pays voisins.

Commémoration militaire

ROME, 23. — M. Mussolini part ce soir mercredi en aéroplane pour Redipugna où, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, aura lieu une grande manifestation à la mémoire de tous les soldats morts au champ d'honneur.

Expulsé par les siens

ROME, 23. — Le comité directeur du parti fasciste s'est réuni au palais Viminal, sous la présidence de M. Mussolini. On a décrété l'expulsion du parti du capitaine Padovani, l'un des chefs les plus en vue du fascisme dans la région de Naples.

Un naufrage à Terre-Neuve. — On mande de Saint-Jean de Terre-Neuve que le paquebot « Mervale » a heurté un écueil et a sombré à 81 kilomètres à l'ouest du cap Race.

Grand incendie. — On mande de Mexicali (Basse-Californie) qu'un incendie a éclaté, causant des dégâts évalués à 50 millions de dollars.

Trop de fantaisie. — A Paris, la préfecture de police a beau multiplier les avis incitant les détenteurs de dangereux souvenirs de guerre à les faire enlever par le laboratoire municipal, il y a toujours des gens qui préfèrent, pour se débarrasser des obus ou des grenades qui les gênent, employer des moyens moins administratifs.

Le chef de la station Opéra, du métro, a été quelque peu surpris, hier, en découvrant dans la cabine où est installé son appareil téléphonique un obus de 75 qui avait été déposé là par une main inconnue.

BRUXELLES, 24 (Havas). — « La Dernière heure » dit que dans les milieux politiques belges, on pense que la Belgique et la France feront connaître aux Alliés leurs revendications dans une note commune.

BRUXELLES, 24 (Havas). — « L'Indépendance belge » dit que le conseil de cabinet, outre la question de la grève, s'est occupé de la question militaire.

BRUXELLES, 24 (Havas). — Les journaux estiment à 2000 le nombre des grévistes dans tout le pays.

NEUCHÂTEL

Méfiez-vous des gentlemen complaisants. — Une dame de Neuchâtel se rendait à Lausanne en seconde classe avec son petit garçon et de nombreux paquets.

Retournée près du wagon, elle trouve son petit garçon âgé de 5 ans qui avait descendu tous les paquets, et avait mis en tas pour s'asseoir dessus et monter bonne garde.

Une devanture à regarder. — Tout le monde sait que, — de nos jours plus que jamais, — les artistes ne roulent pas sur l'or.

Natation. — On nous informe de la fusion du « Red-Fish Club » et du « Cercle des nageurs » de Neuchâtel.

La Fanfare italienne de notre localité, invitée par la ville de Salins (France) à assister aux fêtes de Pasteur et à la réception du président de la République Française, les 26, 27 et 28 mai prochain, quittera Neuchâtel samedi matin.

Soirée Jean Bard. — M. Bard a, de toute évidence, d'enthousiastes amis; voici ce que nous écrit l'un d'entre eux:

« M. Jean Bard est venu mardi soir prendre congé de ses fervents auditeurs neuchâtelois. Devant un public vibrant, il a dit ses espoirs, ses enthousiasmes. Puis, ayant rapidement parlé de sa tournée de l'hiver dernier, il a répondu — et avec quel esprit! — aux objections capitales que lui présentèrent certains de ses détracteurs.

Ceux qui ont suivi Jean Bard depuis quelques années, savent combien cet artiste est sincère; recherche éperdue de la Beauté, horreur du cabotinage, voilà ce qui se dégage de son exposé.

Puis venait la lecture du « Pèlerin » de Vildrac. « Pourquoi esquisser une biographie? » a dit Jean Bard; je ne sais qu'une chose: Vildrac est né; il ne mourra peut-être jamais. Dire la délicatesse, l'esprit avec lesquels fut faite cette lecture est chose impossible.

Le meurtre de Serrières. — Nous avons donné hier l'acte d'accusation et la condamnation d'Aimé-Oscar Monnin. Voici quelques détails sur les débats.

Cette affaire assez récente avait défrayé la chronique publique. L'accusé nommé Monnin est un jeune homme âgé de 22 ans, maigre et pâle. Il ne s'explique pas franchement, semble-t-il.

Le docteur Jacques de Montmolin, qui fonctionne comme médecin-expert et qui a soigné la victime, expose ses constatations. Une très grande hémorragie est résultée du coup de couteau porté au poulmon gauche; c'est une chance providentielle que ce cœur n'ait pas été atteint.

POLITIQUE

Dans la Ruhr

DORTMUND, 23 (Wolff). — On communique ce qui suit au sujet des désordres de Dortmund:

Mardi soir a eu lieu sur la place Adler une manifestation au cours de laquelle le gouvernement a été vivement attaqué de la part des communistes et la dissolution des centuries exigée.

Au Parlement français

PARIS, 23 (Havas). — A la chambre un débat s'engage sur la date de l'interpellation Cachin relativement au sort des prévenus communistes qui font à la prison de la Santé la grève de la faim.

La réponse des soviets à l'Angleterre

LONDRES, 24. — La réponse du gouvernement des soviets a été remise mercredi à lord Curzon. Le gouvernement des soviets propose les concessions suivantes:

1. Conclusion immédiate d'une convention conférant aux Anglais le droit de pêcher au-delà de la limite de trois milles en attendant la décision d'une conférence internationale convoquée à très bref délai.

Le Vatican et Moscou

ROME, 23. — Un consistoire secret a eu lieu mercredi matin. Le saint-père a prononcé une importante allocution, dont plusieurs passages sont consacrés à la situation internationale actuelle.

NOUVELLES DIVERSES

Écrasé. — En déchargeant du bois à la station de Regensdorf (Zürich), M. Heinrich Meier, fils du président de commune, fut écrasé contre un mur par une bille qui s'était mise à rouler. Il est mort sur le champ.

Un naufrage à Terre-Neuve. — On mande de Saint-Jean de Terre-Neuve que le paquebot « Mervale » a heurté un écueil et a sombré à 81 kilomètres à l'ouest du cap Race.

Grand incendie. — On mande de Mexicali (Basse-Californie) qu'un incendie a éclaté, causant des dégâts évalués à 50 millions de dollars.

Trop de fantaisie. — A Paris, la préfecture de police a beau multiplier les avis incitant les détenteurs de dangereux souvenirs de guerre à les faire enlever par le laboratoire municipal, il y a toujours des gens qui préfèrent, pour se débarrasser des obus ou des grenades qui les gênent, employer des moyens moins administratifs.

Le chef de la station Opéra, du métro, a été quelque peu surpris, hier, en découvrant dans la cabine où est installé son appareil téléphonique un obus de 75 qui avait été déposé là par une main inconnue.

DERNIERES DÉPÊCHES

BRUXELLES, 24 (Havas). — « La Dernière heure » dit que dans les milieux politiques belges, on pense que la Belgique et la France feront connaître aux Alliés leurs revendications dans une note commune.

BRUXELLES, 24 (Havas). — « L'Indépendance belge » dit que le conseil de cabinet, outre la question de la grève, s'est occupé de la question militaire.

BRUXELLES, 24 (Havas). — Les journaux estiment à 2000 le nombre des grévistes dans tout le pays.

La grève ferroviaire en Belgique

2000 cheminots grévistes

BRUXELLES, 24 (Havas). — Les journaux estiment à 2000 le nombre des grévistes dans tout le pays.

Table with exchange rates for various cities: Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

Monsieur et Madame Christ Rieser et leurs enfants: Monsieur et Madame Albert Rieser et leur enfant, Mademoiselle Ida Rieser et son fiancé; Monsieur et Madame Alfred Rieser, Messieurs Emile, Jacques et Victor Rieser, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Arthur RIESER.

Monsieur et Madame Léo Gédet-Matthey et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Samuel Gédet-Popp et leurs enfants, à Neuchâtel; les enfants de feu Alcide Leuba-Gédet, à Fleurier, ainsi que les familles Gédet, Etienne et alliées, font part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, Mademoiselle Emma GEDET.

Monsieur et Madame Charles-Henri Porret et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Numa Porret, à Fressens; Mesdemoiselles Elisa et Louise Porret, à Fressens; Madame et Monsieur Clément Porret-Porret et leurs enfants, à Fressens; Monsieur et Madame Henri Porret et leurs enfants, à Saint-Aubin; Madame et Monsieur Charles Baillo-Porret et leur fille, à Ependes; Mademoiselle Rosalie Porret, à Cernier; Monsieur et Madame James Porret et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur Fritz Porret, à Fressens, Mademoiselle Louise Porret, à Neuchâtel, ainsi que les familles Porret, Jeannot et Keller, ont la douleur de faire part de la mort de leur chère père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, Monsieur Henri PORRET-KELLER.

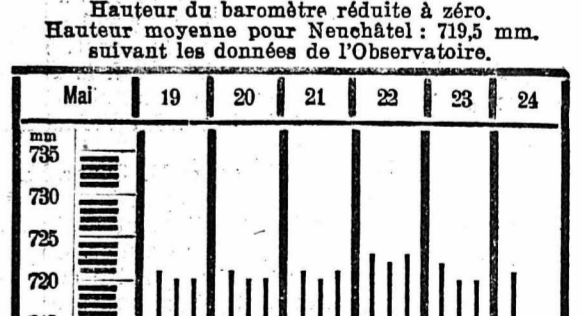
Monsieur et Madame Charles-Henri Porret et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Numa Porret, à Fressens; Mesdemoiselles Elisa et Louise Porret, à Fressens; Madame et Monsieur Clément Porret-Porret et leurs enfants, à Fressens; Monsieur et Madame Henri Porret et leurs enfants, à Saint-Aubin; Madame et Monsieur Charles Baillo-Porret et leur fille, à Ependes; Mademoiselle Rosalie Porret, à Cernier; Monsieur et Madame James Porret et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur Fritz Porret, à Fressens, Mademoiselle Louise Porret, à Neuchâtel, ainsi que les familles Porret, Jeannot et Keller, ont la douleur de faire part de la mort de leur chère père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, Monsieur Henri PORRET-KELLER.

Je le rassasierai d'une longue vie et je lui ferai voir ma délivrance.

Bulletin météorologique - Mai 1923

Table with meteorological data: Temp. deg. cent., Moy. Min., Moy. Max., Humidité, Eau tomb., V. dominant, Dir., Force, Etat du ciel.

Hauteur du baromètre réduite à zéro.



Bulletin météo. des C. F. F. 24 mai, à 7 h.

Table with weather observations: Observations faites aux gares C.F.F., Temps et vent.

IMPRIMERIE CENTRALE et de NEUCHÂTEL, S. A.